



L'ASSOCIATION

L'Association québécoise d'urbanisme est un organisme à but non lucratif dont la mission est de promouvoir l'urbanisme, l'environnement et l'aménagement du territoire.

Depuis sa création en 1978, l'Association conserve son dynamisme en offrant à ses membres la possibilité de se maintenir à la fine pointe de l'actualité urbanistique grâce aux activités et aux moyens suivants :

- de la formation sur mesure
- des journées de formation
- des congrès
- la diffusion de guides de référence
- la publication de la *Revue québécoise d'urbanisme*
- la réalisation de divers dépliants



UNE FORMATION À VOTRE MESURE!

La formation que nous vous proposons est adaptée à vos exigences. Nous allons dans **votre** milieu, nous nous ajustons au contenu dont **vous** avez besoin et à **votre** disponibilité... Qui dit mieux?

Profitez de cette formule avantageuse pour vous!



POUR NOUS JOINDRE :

Association québécoise d'urbanisme

C. P. 655, succursale Centre-ville

Montréal (Québec) H3C 2T8

Téléphone : (514) 277-0228

Télécopieur : (514) 277-0093

Courriel : info@aqu.qc.ca

www.aqu.qc.ca



À DÉCOUVRIR

UNE FORMATION À VOTRE MESURE!



AQU

ASSOCIATION
QUÉBÉCOISE
D'URBANISME



OBJECTIF

L'Association québécoise d'urbanisme offre à toute personne intéressée à la qualité de l'urbanisme, de l'environnement ou de l'aménagement du territoire l'occasion de bénéficier d'une formation dynamique qui porte sur des thèmes variés et proches de ses préoccupations.

CLIENTÈLE VISÉE

Cette formation s'adresse aux membres de CCU, à tous les élus municipaux, aux gestionnaires et aux étudiants du domaine urbanistique, ainsi qu'aux citoyens passionnés par les enjeux reliés à ce sujet.

Ainsi, les membres de CCU, qui analysent différentes demandes et formulent des avis ou des recommandations, doivent assimiler les rouages de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, de la réglementation et du langage urbanistique. Cette formation leur permet d'assumer plus rapidement leur rôle de manière efficace.

CONTENU THÉMATIQUE

Plusieurs sujets sont offerts :

- la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*
- les règles d'éthique, de conflit d'intérêt et de fonctionnement
- les dérogations mineures
- les outils facultatifs (PAE, PIIA, projets particuliers, usages conditionnels, etc.)
- l'affichage
- le patrimoine
- la refonte du plan et des règlements d'urbanisme
- autres, à votre choix

Les participants peuvent tailler sur mesure la formation qu'ils désirent, de façon à ce que celle-ci réponde à leurs attentes, à leurs besoins et à leurs priorités.



Durée

Environ 3 heures

Contenu

La formation interactive est accompagnée d'éléments visuels, comme une présentation PowerPoint, des acétates, des diapositives, des croquis, etc.

Documentation

Remise à chaque participant

Horaire

En soirée ou le samedi matin

Lieu

Selon l'entente avec les participants

Nombre de personnes

Entre 10 et 20

Coût

Disponibile sur demande

Accréditation

Les crédits associés à une reconnaissance par Emploi-Québec peuvent s'appliquer.

